



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 458.1-2019

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 458-2019 ÉTABLISSANT UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES SAINT-DONAT – CHERTSEY – MONTRÉAL (CIRCUIT 125) AFIN DE REMPLACER L'ANNEXE 1

AVIS est, par les présentes, donné à tous les utilisateurs du transport en commun du circuit 125 que lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2020, le Conseil de la MRC de Joliette a adopté le projet de règlement numéro 458.1-2019 dont le but est d'établir un service de transport en commun de personnes pour le circuit 125, Saint-Donat – Chertsey – Montréal en remplaçant l'annexe 1.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 21^e jour de juillet deux mille vingt.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, de la MRC de Joliette, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 21 juillet 2020 entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 juillet 2020.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Signature